

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 24T 135

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Implantation d'un équipement de protection cathodique forage

Avenue du Général de Gaulle

HORS SECTEUR PNRQAD

A compter du 01/07/2024 jusqu'au 02/08/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **ATLANTIC INGENIERIE- n°11 rue Aimé Cotton- 69800 ST-PIERRE** pour le compte de : **GRDF DIEM PACA EST**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **21 MAI 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

Le Maire,
Eric Le Dissès





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 21 MAI 2024

1/5

LOCALISATION DE LA DEMANDE

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

☒ METROPOLE

☐ DEPARTEMENTALE

☐ COMMUNALE

☐ PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... ATLANTIC INGENIERIE

Adresse n°11 Rue aimé COTTON

69800 ST-PIREST

Tél./FAX 06 67 25 50 71

MAIL eudes.dalmasso@atlantic-ingenierie.com

POUR LE COMPTE DE GRDF DIEM PACA EST

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

Du 01/07/2024 au 02/08/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Implantation d'un équipement de protection cathodique forage

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

☐ Oui ☐ Non

☐ DAET

☐ Longueur Tranchées

☐ TRAVAUX DE NUIT

☐ Voirie moins de 3 ans

☒ STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

☒ TRAVAUX

☒ ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

☒ DANGER

☐ ALTERNAT MANUEL TRICOLORE
si besoin

☐ ATTENTION SORTIE DE CHANTIER

☐ ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
Voir plan de circulation ou délestage

☐ TRAVAUX 1/2 chaussée

☒ Passage VL et PL

☒ CONES DE SIGNALISATION

☒ PROTECTION DES PIETONS

☒ BALISAGE DU CHANTIER

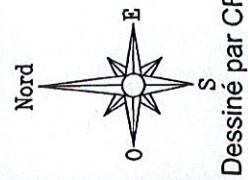
☐ INSTALLATION BENNE

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

LEGENDE :

Périmètre PNRQAD



Dessiné par CF

